

Quel type de contrat souscrire ?

Dernière mise à jour : 28-08-2006

- Contrat UP2 : pour les clients alimentés en basse tension et dont les besoins sont supérieures à 34 kilowatts
 - Contrat MT : clients alimentés en moyenne tension (tension supérieure à 1.000 volts mais inférieure à 60.000 volts)
 - Contrat HT : clients alimentés en haute tension (tension supérieure à 60.000 volts). Pour tout renseignement, prendre contact avec :
- le Département Clientèle d’Affaires pour les clients dont les locaux se trouvent à Dakar
 - les agences régionales pour ceux dont les locaux se trouvent dans les régions de l’intérieur